Vendredi, 21 septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 109.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

L'UN DES RÉDACTEURS GÉRANT : ALPHONSE HERMANT.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène CARPENTIER.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Impr. centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX, r Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 20 SEPTEMBRE 1849.

M. de Lamartine vient d'attaquer les instituteurs primaires dans le dernier numéro de son *Conseiller du Peuple*. Il les a attaqués avec une violence qui n'a d'égale que son ignorance de la vie, des faits et gestes de ces mêmes hommes contre lesquels il fulmine.

C'est sur des bruits en l'air, des *chuchottements* qu'il se fonde pour lancer contre toute une classe de citoyens dévoués à l'instruction du Peuple une accusation qu'on dirait sortie de la plume de MM. de Falloux et Montalembert. Il se fait l'écho de ces honorables restaurateurs du passé. Il leur vient en aide pour frapper l'enseignement primaire et le sacrifier à l'enseignement clérical, aveugle instrument de cette réaction qui poursuit partout les idées d'indépendance et de liberté. MM. de Montalembert et Falloux prétendent dans leurs rapports et leurs discours que les instituteurs sont les ennemis de la société; M. de Lamartine part de là pour dénoncer ceux-ci à la France comme fomentant les haines, les discordes, les plus exécrables passions contre la famille, la propriété et la religion. Encore s'il accusait avec des preuves! mais rien; il ne peut rien articuler contre eux, si ce n'est une vague présomption de communisme.

Il y a mieux, ce n'est que contre une *imperceptible minorité* qu'il s'élève. Qu'est-ce à dire? Existe-t-il un corps, si irréprochable et épuré qu'il soit dans son ensemble, qui n'offre encore quelques exceptions fâcheuses. Doit-on rendre une immense majorité complice et responsable des fautes d'une imperceptible minorité? Est-ce logique? Est-ce juste? Parce qu'une vingtaine d'instituteurs se seraient rendus coupables de je ne sais quels délits de *socialisme*, est-ce une raison pour s'attaquer au corps tout entier, pour lui ôter son privilége d'inamovibilité, sa seule garantie contre les influences hostiles du parti clérical, pour demander enfin la suppression de l'enseignement primaire? Que diraient MM. de Montalembert et Falloux si M. de Lamartine leur proposait d'abolir les corps enseignants religieux, les écoles chrétiennes des frères, parce qu'il s'est trouvé dans ces congrégations des hommes tels que les Léotade, les Nailhac et autres pratiquant l'assassinat, le viol et la pédérastie? Certainement ils s'élèveraient contre une semblable proposition, et ils auraient raison.

S'il est quelque chose de pénible à voir, c'est M. de Lamartine entrant en fureur contre les instituteurs ruraux convaincus de socialisme, et s'emportant contre eux jusqu'au lyrisme de l'invective le plus épileptique. C'est un lyrisme d'un nouveau genre, auquel il ne nous avait pas habitués, mais nous devons reconnaître qu'il y excelle. Il ne recule devant aucune expression injurieuse : *bêtise, ineptie, idiotisme, hébêtement, gangrène morale*, etc., il n'est pas de mot du vocabulaire de l'insulte qu'il ne laisse tomber de sa plume. Cette fois, il a déposé la lyre du poète pour la férule du magister, et il en use avec une dextérité de main, une âpreté de verve et d'entrain qui étonne à bon droit de la part du tendre amant d'Elvire.

Et pourquoi tant de colère? parce que les instituteurs sont des hommes de leur siècle, qu'ils partagent ces idées d'améliorations sociales qui préoccupent tous les esprits généreux du monde moderne; parce que, nés du Peuple, vivant avec le Peuple, connaissant ses souffrances et ses besoins, ses nouveaux droits et ses devoirs, quelques-uns d'entre eux ont cherché à gagner à la République les populations des campagnes, à diriger leurs votes dans le sens démocratique, à les éclairer sur les piéges de la réaction; parce qu'ils ont pensé que les intérêts du Peuple pouvaient être aussi bien représentés et défendus par d'intelligents prolétaires que par des prêtres, des légitimistes, des orléanistes, par les satisfaits et les repus de la monarchie!

La République servie par des républicains, quelle criminelle audace! M. de Lamartine ne le pardonne pas aux instituteurs. Les curés, les maires de la monarchie se plaignent d'eux; M. le ministre de l'instruction publique écrit à leur sujet de foudroyants rapports; contre eux déclament les journaux du jésuitisme et de la réaction; M. Thiers propose d'en finir avec ces ennemis de la société en les supprimant, et voici que M. de Lamartine se vient faire le complaisant écho de toutes ces injustices, de toutes ces calomnies. Lui qui, au lendemain de Février, les appelait les *magistrats de l'intelligence rurale*, il ne voit plus en eux désormais que des communistes, des *partageux*, des athées, des bigames, des pillards, des démolisseurs, des prêtres stupides et avinés de la démagogie. C'est tout une inépuisable litanie des qualifications les plus outrageantes.

Savez-vous qui vous êtes? s'écrie M. de Lamartine aux instituteurs communaux; savez-vous d'où vous sortez? Vous sortez d'une grande pensée de charité sociale. Vous êtes la charité visible des classes riches et propriétaires envers les classes pauvres et laborieuses. Sans cette charité vous n'existeriez pas. Qui est-ce qui vous a institués et qui est-ce qui vous paie? La société.

Comment donc se fait-il que vous vous liguiez avec les *socialistes* contre cette société qui vous instruit, vous place, vous loge, vous paie? Comment se fait-il que vous tourniez contre elle les bienfaits et les priviléges dont elle vous comble?—Si tout cela n'était que déplacé! mais l'absurdité le dispute ici à la dureté.

Eh quoi! un employé, parce qu'il est payé par la société, doit-il pour cela renoncer à sa liberté de sentir, de penser et de parler? Ne lui sera-t-il pas permis d'être démocrate sous un régime démocratique? d'être socialiste même, et de travailler à faire triompher ses idées dans les limites de la propagande et de la discussion légales? Une charge publique est-elle donc une servitude, et ne peut-on l'accepter qu'après avoir abjuré sa foi, ses sympathies, son initiative, son caractère, tout ce qui constitue l'homme?

A ce compte-là, on irait loin et nous demanderions à M. de Lamartine ce qu'il pense de certains personnages haut placés dans le gouvernement de la République. Les amers reproches qu'il fait aux instituteurs leur seraient bien plus légitimement adressés. Ceux-là aussi sont des salariés de l'État, mais parce qu'ils sont magistrats, ministres, autre chose encore, parce qu'ils touchent des cinquantaines de mille francs d'appointements annuels au lieu d'une somme modique de 550 fr., comme les éducateurs du Peuple, il parait qu'il leur est loisible de manger l'argent de la République tout en s'évertuant à lui susciter mille embarras à l'intérieur, mille hontes à l'extérieur, à lui créer des lois liberticides contre la presse, le droit de réunion, etc., à l'aventurer dans cette odieuse équipée qu'on appelle l'expédition romaine, à tout mettre en œuvre enfin pour la déshonorer et la renverser.

C'est là ou jamais faire un mauvais usage de l'argent du pays; disons toute notre pensée, c'est l'employer à le trahir. Mais qu'importe à l'ancien membre du gouvernement provisoire! la trahison en gros sous serait seule capable de l'indigner!

Revenons aux instituteurs que la société, suivant M. de Lamartine, a comblés de bienfaits et de priviléges. Ces bienfaits quels sont-ils? On a élevé à 550 fr. le minimum de leurs appointements. Quelle munificence! Cette somme ne fait pourtant qu'un salaire quotidien de 1 fr. 50 c., moins que ne gagne par jour le plus humble des manœuvres. Et dire que l'homme que ses prodigalités, son faste de grand seigneur ont réduit, pour ne rien changer à ses habitudes de luxe monarchique, à se faire libraire-éditeur, fabricant de *Confidences*, débitant de romans et de pamphlets, dire qu'un tel homme descende à marchander à de pauvres instituteurs le modique salaire qui leur suffit à peine à ne pas mourir de faim!

Quand il nous serait démontré que les trente mille instituteurs primaires de la France enseignent en effet l'anarchie, le délire, le crime, que sais-je encore! M. de Lamartine aurait le droit de requérir leur destitution en masse, mais non celui de demander la destruction de l'institution elle-même en conseillant au gouvernement de supprimer ce qu'il appelle le privilége abusif de l'inamovibilité.

M. de Lamartine a-t-il réfléchi aux conséquences d'une semblable suppression? Mais c'est là une question oiseuse. L'illustre *Conseiller du Peuple* n'y a pas songé; il avait besoin d'un thème à déclamations, et il a pris le premier qui lui est tombé sous la plume. Celui-ci, d'ailleurs, prêtait à frapper sur les socialistes et le socialisme, et il ne s'en est pas fait faute. Nous aurions trop à dire s'il nous fallait discuter les huit ou dix espèces de socialismes dues à la féconde imagination du *Conseiller du Peuple*. Du reste, rien de nouveau dans les accusations contre des systèmes qu'il prétend connaître et qu'il n'a jamais étudiés : il est bien entendu que tous ces systèmes sont subversifs de l'ordre, de la famille, de la propriété, etc. La réaction avait déjà trouvé, dit, imprimé tout cela. — Un dernier mot :

Il est des âmes de poètes et d'orateurs, des organisations d'un timbre et d'un éclat tout particuliers qui, par la mobilité de leurs impressions, leur facilité à se passionner pour telle ou telle idée, tel ou tel sentiment, nous font assez l'effet de ces cloches d'église à qui le sacristain fait dire des airs différents suivant l'heure et le jour : elles tintent tantôt pour les fiançailles, tantôt pour le baptême, tantôt pour l'enterrement; leurs vibrations banales sont à la merci du premier événement qui survient. M. de Lamartine est une de ces âmes de métal au timbre éclatant et sonore, âmes indifférentes, émues à la surface, mais impassibles au fond; faites pour chanter et pour pleurer, pour glorifier et pour blasphémer, selon le caprice de l'homme et des révolutions. Il y a dix-huit mois l'âme-métal de M. de Lamartine réveillait de justes colères et de nobles aspirations : elle vibrait alors sous la main de la démocratie; aujourd'hui elle raille, elle insulte, elle invective : elle sonne sous les doigts de la réaction.

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 21 SEPTEMBRE 1849.

LA PRINCESSE DE BABYLONE.

MÉMOIRES DE THÉRÉSA AMIRA ASMAR,

FILLE DE L'ÉMIR ABDALLAH (1).

Deuxième partie.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Damas. — Un héros arabe. — Vie dans un couvent. — Une alarme. — Beyrouth.—L'émir Beschir. — Célébration d'un mariage oriental. — Bain splendide. — Singulier costume. — Les cèdres du Liban.

Nous étions un matin sur la terrasse, respirant l'air frais, sous une tente qui nous mettait à l'abri des rayons du soleil, lorsque je remarquai quelque chose qui ressemblait à une caravane et que je voyais s'avancer lentement à la base du *Shimlan*. Au premier rang, je vis une dame avancée en âge, montée sur une cavale magnifique, enveloppée dans un voile flottant, en mousseline blanche et d'une très grande dimension, couvrant les flancs de la cavale et qui descendait presque jusqu'à terre. Elle avait l'air d'une personne de distinction, car autour d'elle marchaient dix suivantes couvertes comme elle de voiles d'une blancheur éclatante, de telle sorte que vues de l'endroit où nous étions, elles ressemblaient à un troupeau de cygnes sur le flanc de la montagne. Suivaient quatre négresses et un grand nombre de *hasmetkarias* ou suivante, formant un groupe bigarré, vêtu de mille couleurs.

L'amira, qui était assise près de moi sur la terrasse, reconnut au premier coup d'œil que cette caravane appartenait à sa parente, la sitte Hadouch, et que c'était bien elle que je voyais marchant en tête. Je la perdis de vue au détour de la montagne, et aussitôt l'amira descendit à sa salle de réception pour offrir ses civilités à son illustre hôtesse.

Nous n'attendîmes pas longtemps son arrivée; quelques minutes après, elle entra dans la chambre où nous étions entrées pour la recevoir; elle embrassa d'abord ses parents, ensuite elle me fut présentée. Lorsqu'elle souleva son voile, j'aperçus des restes d'une beauté qui avait dû être remarquable dans sa jeunesse. Elle était habillée à la mode du pays; elle avait pour coiffure une large cornette, longue d'environ deux pieds, en or poli, ornée de pierres précieuses, et qui s'élevait presque perpendiculairement; au sommet était attaché un large voile qui tombait sur les épaules en plis ondoyants et gracieux.

Elle me fit plusieurs questions sur mon pays et ses usages; elle témoigna le plus profond intérêt et la plus vive sympathie, lorsque je lui parlai des cruautés et des persécutions qui accablaient les chrétiens dans mon pays natal. En un mot, je lui racontai l'histoire de nos chagrins et de nos infortunes. Je lui fis part de mon pèlerinage à la Terre Sainte, et du dessein que j'avais, après avoir terminé ma mission, de revenir au Liban, pour y chercher un asile où il me fût permis de passer le reste de mes jours dans la tranquillité, à l'abri des passions du monde, des persécutions des ennemis du nom chrétien, et de me dévouer au service de mon créateur.

La sitte Hadouch fut touchée de ces confidences; elle me dit que depuis plusieurs années elle vivait dans la solitude et qu'elle avait trouvé dans sa retraite des joies que le monde n'aurait jamais pu lui offrir. Avant de quitter le shimlan, elle me fit promettre d'aller passer la journée du lendemain dans sa maison. Je le lui promis avec plaisir, et nous nous séparâmes après de mutuelles protestations d'affection et d'amitié. Elle m'assura de son côté qu'elle écrirait à son beau-frère l'émir Beschir, gouverneur du Liban, pour le prier de s'intéresser en ma faveur.

Fidèle à ma promesse, je passai le jour suivant le plus agréablement du monde, dans le palais de la sitte Hadouch, bâti sur une montagne qu'on appelle, si je m'en souviens bien, Mansouria, à une très petite distance du Shimlan. Il est vaste et élégant, abondamment fourni de fontaines et autres commodités nécessaires pour le confortable et pour la santé sous le ciel de l'Orient. Il y a de vastes promenades, des jardins et de gras pâturages pour les troupeaux.

La sitte Hadouch était libérale, hospitalière et charitable. Près de son palais était un bâtiment destiné aux étrangers sans distinction de nation, de caste et de religion. Outre l'hospitalité, les étrangers recevaient dans cet asile toutes les choses nécessaires à la vie, pendant tout le temps qu'il leur plaisait d'y séjourner.

Elle était, comme je viens de le dire, belle-fille de l'émir Beschir. Elle avait eu pour mère la dernière femme de l'émir, morte depuis trois ans. La dernière amira, si célèbre dans sa jeunesse par sa beauté, qui lui avait fait donner le surnom de *el Sitte Kams* ou soleil, était plus vieille que l'émir Beschir, qui se conduisit envers elle, jusqu'au jour de sa mort, comme un époux tendre et passionné. Jamais on ne vit union plus parfaite que celle du noble émir et de sa femme pendant les quarante ans de leur commune destinée.

La sitte Hadouch était assurément digne du sang de sa mère, car elle passait sa vie à faire le bien toutes les fois qu'elle en trouvait l'occasion. Elle nous traita avec les égards et les prévenances de la plus tendre hospitalité pendant notre sejour, qui dura cinq ou six jours environ. Je mangeai surtout avec délices des œufs préparés d'une manière toute particulière, et je n'ai rien mangé depuis que je puisse leur comparer. Je questionnai là-dessus mon hôtesse, qui me dit qu'elle tenait enfermées dans une chambre plusieurs poules qu'elle ne nourrissait qu'avec du riz : qu'elle attribuait à cela seul la supériorité de ses œufs.

La sitte Hadouch dort peu. Sa constitution est si extraordinaire que souvent elle ne peut dormir que trois ou quatre heures pendant toute la nuit. Aussi, pour passer les heures qu'elle n'emploie pas à la lecture et à la prière, occupations qui absorbent presque tout son temps, elle a dans sa maison une femme arabe qui lui raconte des histoires merveilleuses. Cette conteuse, ou *hakeya*, était d'une famille noble qui avait été réduite de l'opulence à la plus grande pauvreté. Pour se mettre à l'abri de la misère, elle avait embrassé cette profession, qui est abandonnée ordinairement à des personnes de basse extraction, quoiqu'elle exige un grand talent, une vive imagination et une mémoire prodigieuse.

Je la quittai à regret, en lui promettant de la revoir à mon retour de Jérusalem. Elle me donna une lettre pour l'émir Abdallah, neveu de l'émir Beschir, gouverneur du Kasrawan, où je devais me rendre, sous les ordres de son oncle. De Mansouria j'allai avec mon vieux compagnon de voyage tout droit à Razir, où résidait l'émir Abdallah, et j'y trouvai la noble, la généreuse hospitalité qui distingue la famille Shehab. Il eut la courtoisie de nous envoyer une escorte pour nous montrer les lieux dignes d'être remarqués.

Nous visitâmes Deir-el-Harisa, couvent perché sur le sommet d'une haute montagne qui surplombe la mer, d'où l'on jouit d'un immense horizon, soit du côté de la terre, soit du côté de la Méditerranée. A notre droite s'étendait une profonde vallée dont les côtés étaient parsemés d'habitations pittoresques, entourées de plantations d'oliviers et de vignes dont les pampres luxuriants tapissaient les murailles d'une épaisse verdure. Au dessous, et sur le rivage de la mer, s'élevait le *Karaït habbi Yunus*, ou village de Jonas, où selon la tradition le prophète Jonas fut déposé par la baleine qui l'avait englouti dans ses flancs. C'est de cette circonstance que le village tire son nom.

A notre gauche était la rade de Beyrouth avec les blanches voiles des vaisseaux, et un peu plus loin la ville elle-même. Le voisinage était orné d'un grand nombre de maisons de campagne, et plus loin encore, dans l'intérieur des terres, s'élevait une magnifique forêt de sapins d'Italie, plantée par Fakr el Din. L'évêque était si ému par la magnificence de ce tableau, qu'il s'écriait avec enthousiasme.

« O Seigneur, la terre est remplie de ta gloire, et le firmament proclame l'ouvrage de tes mains! »

(1) Voirs le numéros d'hier et d'avant-hier.

La commission de permanence s'est réunie aujourd'hui dans le local habituel de ses séances. Aucune résolution n'a été prise. Tout s'est borné à des conversations sur la situation des esprits.

On s'est préoccupé de la situation de M. de Falloux qui, d'après l'avis des médecins, ne sera pas assez bien rétabli à la rentrée de l'Assemblée nationale pour prendre part à la discussion qui doit s'ouvrir sur la lettre de M. le président de la République et sur les affaires de Rome. On pense que les explications sur ces deux importantes questions seront ajournées par le motif que l'intervention de M. de Falloux dans les débats paraît indispensable à la majorité de l'Assemblée.

La commission des finances s'est réunie aujourd'hui et s'est subdivisée en sous-commission chargée exclusivement de l'examen des questions relatives au budget de chaque ministère.

Avant de se séparer, la commission s'est en outre divisée en cinq sous-commissions chargées d'examiner les projets de lois spéciaux.

Chacune des sous-commissions a commencé son travail.

M. le contre amiral Romain-Desfossés, dont on a annoncé la nomination au poste de commandant des forces françaises de la Plata, en remplacement du contre amiral Leprédour, ne partira qu'après la discussion du projet de loi sur le traité Rosas, qui aura lieu à l'Assemblée législative dans les premiers jours de sa rentrée.

On assure que des dépêches de lord Palmerston et du cabinet autrichien ont donné une approbation à peu près complète à la lettre du président de la République. Ce fait diplomatique étonne et déroute les hommes de la réaction. On ne sait si c'est un assentiment donné avec une franchise d'adhésion qu'on n'ose s'expliquer, surtout de la part du gouvernement absolu de l'Autriche, ou si c'est un piége.

Un conseil de cabinet a été tenu aujourd'hui. Il s'agissait des interminables affaires de Rome. Le gouvernement paraît très inquiet de ne pas recevoir de dépêches de Gaëte.

Ils ne se lasseront pas d'égorger; aussi bien un crime en veut un autre, et cette soif du sang a cela de terrible qu'elle ne s'apaise pas; l'Autriche s'est habituée à ses fonctions de bourreau, elle se prélasse dans le massacre : l'ignoble camarilla de la cour de Vienne s'est amourachée de la fusillade.

Un haut fonctionnaire s'est jeté aux pieds de l'empereur pour lui demander la mort de Gœrgey, et le grand-duc héritier n'aurait, dit-on, réussi qu'à grand'peine à obtenir la liberté du général hongrois.

Pour qui connaît la générosité de ces nobles satellites de l'absolutisme et la clémence de tous ces vainqueurs par intermédiaire, il n'est pas bien sûr que la faveur impériale ne soit pas remise en question.

D'après des lettres de la Moldavie, arrivées à Vienne le 15 septembre, 4,000 Hongrois, de ceux qui ont passé en Turquie, campent près de la forteresse de Widdin. Comme Kossuth et Bem se trouvent dans ce camp, la nouvelle de l'arrestation de ce dernier reste formellement démentie. Le pacha de Widdin a refusé à l'Autriche leur extradition, et il attend des ordres de Constantinople. Les Turcs ont pourvu les insurgés de tentes, et ils les traitent avec humanité.

On lit dans la *Patrie* :

En Prusse, la chambre continue la révision de la Constitution. Dans la séance du 17, elle a voté, après une vive discussion, la suppression de la garde bourgeoise.

On parle beaucoup d'une note du gouvernement russe au cabinet de Berlin, dans laquelle le czar aurait exprimé le désir que les divergences d'opinion qui se sont élevées au sujet de la question allemande fussent conciliées. Il y aurait à ce sujet un congrès des puissances signataires de l'acte fédéral de 1815.

Nous avons reçu la pièce suivante avec invitation de la publier :

AU PEUPLE.

Frères et amis,

Il y a cinquante-sept ans, le 22 septembre, nos glorieux pères proclamèrent la République; nul anniversaire ne rayonne plus brillant dans l'histoire du monde.

Les événements qui accablent les démocrates en Italie, en Allemagne, en Hongrie, attristent nos cœurs, sans faire faiblir notre courage et nos espérances; la République universelle sortira triomphante de tant de malheurs, si la France soutient et défend par son attitude calme et digne le drapeau de la liberté des Peuples que la Providence a mis dans ses mains.

De graves devoirs nous sont imposés; en présence de la Constitution qui proclame le droit de réunion, s'assembler est un crime, s'asseoir au banquet fraternel pour célébrer la République est un délit contre la République. Telle est la situation qu'on nous a faite. Après avoir protesté contre des lois attentatoires aux droits imprescriptibles de l'homme, faut-il les braver, ou bien, en les acceptant, rétrograder au-delà du 22 février? Non!

L'amour de la République, la fraternité des Peuples, la haine des tyrans, sont gravés dans nos âmes en caractères impérissables; la démocratie française n'a pas besoin de faire ses preuves de dévoûment et de donner du retentissement aux pensées généreuses qui l'animent.

La misère du peuple est toujours effrayante; les maux dont il souffre, nos ennemis les attribuent faussement aux démonstrations républicaines. La manifestation populaire la plus légitime, la plus pacifique, serait un prétexte nouveau d'accuser les républicains et d'absoudre le pouvoir de son impuissance.

L'Assemblée nationale va reprendre ses travaux : attendons les remèdes que la majorité aura trouvés dans ses loisirs pour rétablir le crédit, fermer le gouffre du déficit, éteindre les souffrances et relever le drapeau de la République aux yeux des Peuples. Placée au milieu des impossibilités inhérentes à sa politique, la majorité, nous en sommes convaincus, ne peut rien pour la révolution, rien pour la République; qu'on ne puisse pas dire que notre impatience et notre agitation ont fait avorter ses plans de rénovation financière et sociale; il faut que l'impuissance du pouvoir se montre à nu, sans excuses, ni prétextes.

La haute cour qui va juger doit être libre de toute préoccupation, même frivole et mensongère, qu'on s'efforcerait de faire naître par suite de notre réunion patriotique. Nos amis, accusés du complot imaginaire du 13 juin, n'en défendront la Constitution outragée qu'avec plus d'autorité. Abstenons nous, et laissons à nos adversaires tout le poids d'une situation qui les écrase; qu'encore une fois la France puisse juger entre eux et nous.

Frères, abstenons-nous!

Soyons calmes et graves comme un Peuple libre, qui sait souffrir et attendre!

Concentrons au sein de la famille, au foyer domestique les fêtes de ce glorieux anniversaire, et, quoique nous ne soyons pas assis tous à la même table fraternelle, le même jour et à la même heure, écrions-nous d'un même élan, d'un même cœur :

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Au nom de la Montagne, la commission de permanence :

ARNAUD (Var), BAUNE (Loire), COMBIER (Ardèche), DUPUTZ (Gers), ENNERY (Bas-Rhin), GILLAND (Seine-et-Marne), GINDRIEZ (Saône-et-Loire), JOIGNEAUX (Côte-d'Or), LAFON (Lot), MATHIEU (de la Drôme), SAVOYE (Haut-Rhin), SCHŒLCHER (Guadeloupe).

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Constantinople, 5 septembre 1849.

Depuis deux jours, on dirait que toute la ville est en fête; les Musulmans portent haut la tête, et les chrétiens ottomans n'envient pas à leur coreligionnaires la protection de telle ou autre légation; ils sont fiers d'être Ottomans : voici la cause de cette allégresse : il paraît que le comte Schwartzemberg avait demandé à la Porte, en termes pressants, l'extradition des Italiens, Polonais, Madgyares, Allemands et Romains, réfugiés sur le sol ottoman; la Porte a répondu qu'elle prendrait des mesures pour que ces exilés ne puissent nuire à l'empire d'Autriche, mais qu'elle était décidée à faire respecter leur droit d'asile.

Le ministre autrichien Stürmer, croyant obtenir du sultan même une réponse plus favorable, a insisté sur la demande d'extradition en audience particulière. S. H. le sultan a paru mécontent de cette persistance; il a rappelé à M. Stürmer, en termes très précis, le refus de ses ministres.

Le bateau de Palatz a amené ici le prince Léon Radziwill, aide-de-camp de l'empereur Nicolas; on croit qu'il vient aussi réclamer les sujets russes réfugiés en Turquie. Je puis vous assurer qu'il recevra la même réponse que Stürmer.

En fait de nouvelles, je n'ai pas beaucoup à vous dire aujourd'hui. Les Turcs renforcent leurs troupes sur le Danube et font réparer les fortifications. Les Circassiens ont passé le Kouban et ont fait beaucoup de mal aux Russes.

La continuation de l'oubli profond où la France laisse la Turquie, la triste fin de la lutte de Hongrie, tout nous faisait craindre que la Turquie, fatiguée des efforts qu'elle faits pour mériter l'alliance française, découragée par les succès des Austro-Russes, ne vînt à se mettre à la disposition de la politique du Nord. Sa conduite à l'égard des réfugiés diminue, il est vrai, ces craintes pour le moment; mais, croyez-moi, il est temps que la France sorte de cette torpeur, qui peut à tout jamais lui fermer les seules voies d'action qui lui restent, l'Orient.

ETATS GERMANIQUES.

FRANCFORT, 12 *septembre*. — Suivant un bruit très répandu, le nouveau pouvoir central provisoire de l'Allemagne serait formé et devrait entrer en fonctions ces jours-ci jusqu'au mois de mai 1850. Le prince de Prusse et l'archiduc Albert sont désignés comme devant être dépositaires de ce pouvoir. Nous avons lieu de présumer que les choses n'en sont pas encore là. Mais on doit d'autant moins douter d'une prompte conclusion des négociations, que la dernière déclaration du cabinet autrichien a été envoyée à Berlin. D'un autre côté, on écrit de Berlin que le bruit répandu probablement à dessein d'une accession de l'Autriche à la chambre populaire, qui est promise par le projet du roi de Prusse, est complètement dénué de fondement. (*Gazette d'Augsbourg.*)

Bavière. — Le programme de la gauche de la chambre des députés bavaroise, rédigé par le prince Wallerstein, mérite d'être remarqué. Voici les demandes de la gauche : La chambre doit avoir le droit de l'initiative des lois, l'administration publique doit être à bon marché et populaire, les communes doivent se gouverner elles-mêmes, la différence de religion ne doit pas être un empêchement pour la jouissance des droits politiques. La gauche veut en outre qu'on sépare la magistrature de l'administration politique, elle veut qu'on promulgue des codes populaires, qu'on diminue les frais de justice, qu'on rende la profession d'avocat indépendante, qu'on ranime l'esprit d'association, qu'on garantisse la liberté de la presse, qu'on réforme les finances, qu'on introduise de l'économie dans l'administration, qu'on réduise l'armée permanente, qu'on organise la garde nationale, qu'on diminue les gros appointements et qu'on fonde des institutions de crédit, etc.

PRUSSE.

BERLIN, 18 *septembre*. — On assure qu'une scission a éclaté entre le ministère et la couronne au sujet de la question allemande; que le ministère insiste pour l'exécution de ce qu'il a promis une fois; qu'il veut que l'on fixe les élections pour la diète allemande de l'Etat fédératif, proposé par le roi; mais qu'il rencontre de l'opposition contre toutes les démarches tendantes à ce but dans la sphère où cesse la lutte avec des moyens constitutionnels. La seconde chambre paraît vouloir soutenir le ministère, car la commission a décidé dans la séance du 15 septembre qu'elle considère l'œuvre de la révision de la constitution comme un tout indivisible.

— Nous lisons dans la *Gazette de Cologne* :

Il paraît que le gouvernement prussien a expédié pour Vienne un nouveau contre-projet relatif à la création du pouvoir central allemand, ce qui confirme la nouvelle qu'il n'existe pas dans le cabinet de majorité pour l'adoption de l'union-projetée par l'Autriche.

POLOGNE.

D'après la *Correspondance lithographique* de Berlin, le prince Paskiewicz devrait retourner en Hongrie, à la tête des troupes russes, pour contenir les Hongrois. On dit qu'un détachement russe a été surpris et battu par un petit corps d'insurgés. On parle toujours de la réorganisation de la Pologne et d'un nouveau partage; mais ce sont des bruits qu'on ne pourrait garantir. Suivant un d'eux, Kalicz serait érigée en ville libre de commerce, avec un rayon, pour dédommager la Prusse de la fermeture des frontières de Russie. On dit toujours que l'Autriche cédera la Gallicie à Nicolas, pour prix de sa coopération dans la guerre de Hongrie.

— M. Szuman, député du grand-duché de Posen, un des plus fervents défenseurs de la liberté, et, malgré son nom allemand, zélé patriote polonais, est mort subitement à Berlin le 17 septembre.

— On écrit de Wadowice en Gallicie : « Le 14 septembre, 20,000 Russes, avec 4,000 chevaux, marcheront par Myslenice à Cracovie, où ce corps recevra sa destination ultérieure. Sous peu, 42,000 Russes, avec 18,000 chevaux, rentreront de Hongrie en Gallicie, pour occuper les villes de Jaslo, Tarnow, Przemysl et Sandec.

HONGRIE.

Après la soumission de Gœrgey on pouvait supposer qu'il avait obtenu différentes conditions secrètes tant pour lui et pour son corps, que pour la nouvelle organisation de la Hongrie. On s'est demandé s'il y avait engagement formel ou simplement promesse d'intervention de la part de l'empereur de Russie. Les exécutions en masse et les condamnations qui ont eu lieu depuis en Hongrie prouvent que l'action de la Russie est restée sans succès, ou que son intervention n'a pas été sérieuse.

On ne peut pourtant pas douter qu'elle ne soit intervenue, en lisant la lettre de remerciements que l'empereur d'Autriche a adressée à Paskiewicz et dans laquelle il déclare que ses devoirs envers ses autres Peuples ne lui permettent pas d'user de clémence en Hongrie. Il repousse donc la médiation russe, preuve nouvelle des difficultés qui existent dans les relations entre les deux cabinets.

L'autocrate a dû envoyer son fils aîné à Vienne pour obtenir du jeune empereur que les promesses faites par Paskiewicz fussent tenues. L'empereur voulait gagner du temps et ajourner cette grâce. Un haut fonctionnaire s'est jeté à ses pieds pour le prier de faire fusiller Gœrgey comme le meurtrier de son fils, tué à Bade. Le grand duc héritier aurait eu toutes les peines du monde à obtenir la liberté de Gœrgey.

Il en résulte que nous ne devons pas nous étonner de voir le régime draconien et la terreur régner en Hongrie. Les chefs de la révolution n'ont aucune grâce à espérer. Une longue liste des soixante-neuf mandats d'arrêt est déjà préparée pour être envoyée à toutes les autorités.

— Nous n'avons de Komorn que des bruits. On ne parle pas encore de la réorganisation de la Hongrie; provisoirement on a divisé le pays en sept districts militaires : Pesth, Presbourg, Szemnitz, Trinfkirchen, Szolnok, Temesvar et Semlin.

— Le général Rukavina, qui défendait la forteresse de Temesvar, est mort du choléra.

— On écrit de Pesth :

« L'aspect de notre ville est triste. La cherté des vivres est très grande; une paire de poulets se paie trois florins, l'avoine est payée jusqu'à 7 florins la mesure. Personne n'a d'argent depuis qu'on brûle le papier de Kossuth. Tous les officiers hongrois, qui ont consenti à jurer fidélité aux drapeaux de l'autorité, ont été admis dans l'armée russe, avec conservation de leur grade.

Les autres ont reçu des passeports et même un peu d'argent pour faire le voyage. Confiants dans la valeur de leurs titres, beaucoup de ces derniers sont venus à Pesth, où les autorités autrichiennes, sans égard pour les passeports russes, les ont arrêtés.

— On disait à Pesth que quelques membres de la famille Zichy ont l'intention d'intenter un procès criminel à Gœrgey, qui a fait exécuter le comte Odéon Zichy.

— Le général Coronini a publié à Agram, le 6 septembre, un ordre du jour portant licenciement des corps de la Slavonie et de la Croatie.

Le commandant qui a remplacé Klapka à Komorn se nomme Asserman; Thally y est directeur des fortifications; Kostolani, Paul Esterhazy, Rakowski et Janik y commandent des divisions. Le commissaire du gouvernement Ujhazy y agit dans le sens du gouvernement de Kossuth.

La garnison de Komorn ne néglige aucun moyen pour entretetenir les animosités qui règnent entre les Russes et les Autrichiens. Son commandant a donné la liberté aux prisonniers russes qui se trouvaient dans la forteresse et a envoyé au général Grabbe une copie de la proclamation du général Haynau, dans laquelle le service des Russes a été méconnu. Le général Grabbe a envoyé cette missive au général autrichien Nugent qui cerne la forteresse.

— Le quartier général autrichien en Transylvanie se trouve à Klausenbourg, et celui de la division du général russe Grotenhielm à Kronstadt.

AUTRICHE

VIENNE, 15 *septembre*. — Pour contenter les diverses nationalités de la monarchie, on les respectera à l'avenir, même dans l'armée. Aussi on a dernièrement annoncé dans les casernes que pendant les solennités religieuses les soldats se serviront dans leurs chants de la langue qui est parlée par la majorité du bataillon ou du régiment. En même temps, on a distribué aux soldats ces chants dans leur langue maternelle.

— L'archiduc Léopold est parti pour Saint-Pétersbourg pour présenter à l'empereur ses condoléances à l'occasion du décès du grand-duc Michel.

— Le gouvernement autrichien se propose de restreindre les frontières de la Woïvodie serbe et de former du Banat une province distincte.

— Les promoteurs de la nationalité des Slovaques, population qui habite plusieurs comitats du nord de la Hongrie, MM. Hurban, Stur et Borik, ont envoyé au ministère une plainte contre l'oppression à laquelle on veut de nouveau soumettre leurs compatriotes. Les emplois dans ces comitats sont donnés à des hommes qui ont opprimé le Peuple avant la guerre, et les promesses du gouvernement ne sont pas du tout remplies.

— Les nouvelles de la Bosnie vont au 3 septembre. Les insurgés ont cerné la forteresse Bihac du 21 au 25 août. Le 26, ils ont reçu un secours de 1,000 hommes. Le lendemain, on y a su que le visir de Trawnik s'approchait avec 12 bataillons, 8,000 Arnautes, 12 canons et quelques détachements de cavalerie. Le chef des insurgés Kadic l'ayant appris, a tenu à Jasenia un conseil avec les habitants, et il informa le camp que les rajahs de la religion grecque non unie feraient cause commune avec eux. Dans la nuit du 28 au 29 août, le feu des insurgés recommença contre la forteresse; mais le chef Kadic l'a fait interrompre pour chercher des nouveaux secours à Belastena. Le 1er septembre il en a amené encore 1,000 hommes. L'attaque contre la forteresse a été néanmoins repoussée. Le 2 septembre, une partie des insurgés s'est retirée dans les montagnes pour barrer le chemin au visir qui était arrivé à Bukowac avec 30,000 hommes et 24 canons. On n'a pas eu depuis des nouvelles plus fraîches sur cette insurrection des Slaves bosniaques contre la domination turque.

— La *Poste orientale* critique sévèrement le procès-

En quittant le couvent d'Hariza, nous revînmes à Razir, où nous dormîmes toute la nuit. Le lendemain matin nous nous dirigeâmes vers les cèdres du Liban, contemporains de Salomon, le plus sage des sages, éloignés, autant que je puis m'en souvenir, de quarante milles environ du village où nous avions passé la nuit. Le second jour, nous arrivâmes au village d'Eden, après un voyage des plus pénibles sur des montagnes escarpées, où nous courûmes souvent le danger d'être réduits en lambeaux. Ce village est, je crois, la plus haute habitation humaine sur le Liban, toujours couvert d'une neige éternelle. Ses habitants y résident seulement pendant l'été. A l'approche de l'hiver, ils le quittent pour aller habiter la plaine.

Le chef maronite de ce village, pour lequel nous avions une lettre d'introduction, nous reçut avec empressement dans son château, vaste et belle forteresse construite dans le style arabe. Il nous donna des guides pour nous conduire aux cèdres, et nous partîmes après quelques heures de repos à Eden pour nous rafraîchir et nous donner des forces.

En peu de temps nous arrivâmes au sommet d'une montagne qui domine le *Wadi el Kadis ha*, vallée étroite et profonde, bordée de chaque côté de rocs perpendiculaires, d'une si grande hauteur qu'il nous était impossible de regarder en bas, sans avoir le vertige. Du sommet du *Wadi* tombe une large nappe d'eau à une profondeur de cent pieds, et le bruit de cette cascade ébranle tous les échos de la vallée.

Nous quittâmes cette montagne pour descendre au village de Beshirai, par un sentier taillé dans le roc, si étroit et si escarpé que nous eûmes besoin d'un grand sangfroid pour le parcourir sains et saufs. Dans un quart d'heure, nous arrivâmes aux cèdres qui ne sont plus qu'au nombre de sept, seul reste de ces magnifiques forêts qui faisaient l'orgueil du Liban. Mon cœur battit de joie et d'étonnement lorsque j'aperçus devant moi ces vieux géants de l'antiquité, et je me souvins que leurs compagnons furent abattus pour fournir des poutres pour le temple que Salomon éleva au Très-Haut.

Que reste-t-il maintenant de ces cèdres? Ils sont perdus ainsi que les dessins que la main des hommes avait tracés sur leurs troncs dépouillés de leurs branches, et les enfants de ceux qui adoraient le vrai Dieu dans le temple sont maintenant bannis et condamnés à errer dans le pays des Franks et des mahométans. Combien de nations ces arbres n'ont-ils pas vu effacées du grand livre de la terre?

Regardez l'Assyrie, et comparez-la à un cèdre sur le mont Liban, avec ses belles branches, son feuillage et son tronc majestueux, et sa cime orgueilleuse qui s'élève au milieu de rameaux épaix.

Les ruisseaux coulaient autour de ses racines et arrivaient ensuite à tous les autres arbres de la contrée. Il dominait tout le pays, ses branches étaient nombreuses et ses rameaux élevés à cause de l'abondance des eaux. Lorsqu'il répandait son ombrage tous les oiseaux de l'air faisaient leurs nids dans ses rameaux et tous les animaux des forêts portaient leurs petits sous ses branches, et la réunion de plusieurs nations se tenait sous son tronc tutélaire. La hauteur et l'étendue de ses branches augmentaient sa beauté, car ses racines étaient près des grandes eaux. Les cèdres, dans le paradis de Dieu, ne sont pas plus haut que celui-ci : les sapins ne peuvent atteindre et égaler sa cime et les platanes ne peuvent être mis en comparaison avec lui pour la beauté des branches; il n'y a pas d'arbre dans le paradis du Seigneur qui l'égale en magnificence. C'est pourquoi le Seigneur parla ainsi :

« Parce qu'il était fier de sa hauteur et qu'il menaçait le « ciel de ses rameaux épais et verdoyants, je l'ai livré aux » mains d'une des plus puissantes nations : elles se le partageront; je l'ai rejeté à cause de sa méchanceté. Les » étrangers et les plus cruelles des nations le renverseront » sur la montagne et ses rameaux rempliront la vallée, et » ses branches se briseront sur les rochers; et tous les habitants de la terre s'éloigneront de son ombre. »

Hélas! cette prophétie ne s'est que trop accomplie! Depuis longtemps, l'Assyrien ne compte plus parmi les nations indépendantes, tandis que l'arbre majestueux auquel il s'était comparé dans sa force élève encore sa superbe tête, défiant la main du temps et la fureur des ouragans. Les cèdres d'Eden furent, dans les premiers temps, les plus célèbres de tout le Liban.

Ces arbres sont aujourd'hui en grande vénération parmi les Arabes, qui leur attribuent un pouvoir divin. Les habitants des villages voisins entendent la messe au pied des cèdres une fois chaque année. J'eus le bonheur de m'y rencontrer à l'époque où cette cérémonie a lieu, au mois de juin, et je me réjouis de cette occasion de mêler mes prières à celles de ces pieux et simples paysans de la montagne.

Du village d'Eden j'allai à *Deir Mar Antonius Kashaia*, situé à une petite distance des Cèdres. C'est un couvent très renommé et en grande vénération, non seulement parmi les chrétiens, mais encore parmi les Druses et les Motowlies, qui y apportent toujours des offrandes et des présents. Un vaste bâtiment, contigu au couvent, est destiné aux pélerins, qui y arrivent en grand nombre.

Je séjournai trois jours à Déir Mar Antonius Kashaia, où je rencontrai une princesse druse avec son mari et une suite nombreuse, installée dans le quartier des Pélerins. Elle était mariée depuis trente ans, et la Providence ne l'avait pas encore favorisée d'un enfant, ce qui est regardé dans l'Orient comme un grand malheur, et comme une preuve de la malédiction de Dieu. Sa visite au couvent avait pour but d'obtenir des prières des religieux, et l'intercession de leur patron, saint Antoine d'Egypte, en l'honneur duquel la princesse avait apporté une riche offrande, une magnifique lampe en vermeil, dont les branches étaient richement ciselées et ornées de beaux dessins. Cette lampe était destinée à l'usage de l'église.

Dès mon enfance, j'ai toujours éprouvé un penchant secret à préférer la société des personnes pensives et mélancoliques à celle des personnes joyeuses et insouciantes. J'ai eu souvent le désir de vivre comme l'oiseau solitaire sur la montagne, m'entretenant avec Dieu et la nature. Combien ce désir ne s'est-il pas accrû depuis que j'ai vu la méchanceté, l'inconstance et la perfidie de la nature humaine corrompue! Je fus touchée de la position de la princesse. Sa confiance en l'efficacité de la prière me charmait, et pendant mon séjour au couvent nous fûmes inséparables. Un quart d'heure après notre première entrevue, nous nous trouvâmes amies comme si nous nous étions connues depuis dix ans.

Nous n'avions aucun secret l'une pour l'autre. Elle me raconta son histoire, et réciproquement je lui fis le récit des malheurs beaucoup plus grands qui m'avaient forcée à quitter le pays de mes pères. Nos chagrins devinrent communs, et nous trouvions une douce consolation à nous confier mutuellement les secrets de nos cœurs.

Je lui dis que j'étais résolue à quitter le monde et à consacrer le reste de mes jours au service de mon Créateur, à l'exemple de sainte Thérèse, ma patronne, dont je portais le nom; mais que je désirais, avant de prendre définitivement cette détermination, visiter les lieux où s'étaient passés les grands événements rapportés dans les livres sacrés.

En apprenant que j'allais faire un pélerinage à la Terre Sainte, elle me supplia de ne pas oublier de prier pour elle aux pieds de tous les autels où je ferais mes dévotions, me disant qu'elle serait ainsi déchargée du fardeau de mépris et d'opprobres que ses voisins avaient jeté sur elle.

« Rassurez-vous, lui dis je : — *Allah Kerim, Dieu est généreux.* Je prierai pour vous dans tous les lieux saints, et j'ose espérer que mes prières monteront jusqu'au trône de l'Eternel. »

FIN DU PREMIER CHAPITRE.

ANDRÉ CALAY.

(*La suite prochainement.*)

SPECTACLES DU 21 SEPTEMBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — La Favorite.
THÉATRE-FRANÇAIS. — 1re repr. Deux Hommes ou un secret du monde.
OPÉRA-COMIQUE. — Haydée.
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Jeunesse du Cid, le Trembleur.
THÉATRE HISTORIQUE. — Le Chevalier d'Harmental, Antony.
VAUDEVILLE. — Pas de fumée sans feu, Les grands Ecoliers en vacances, Le Congrès de la Paix, Une Semaine à Londres.
VARIÉTÉS. — Le marquis de Carabas, Lorettes et Aristos, le Congrès de la Paix, les Caméléons.

monstre que le général Haynau veut intenter à la Hongrie. Il croit que toute cette affaire doit être abandonnée au ministre de la justice et jugée d'une manière qui convient à un Etat constitutionnel.

— Le ministre de l'intérieur a invité tous les chefs des cercles à tenir envers les paysans une conduite qui leur prouverait qu'ils jouissent, d'après la Constitution, des mêmes droits que les anciennes classes privilégiées.

— Le ban de Croatie a nommé une commission composée de plusieurs officiers croates pour rédiger un projet d'une nouvelle organisation de la milice de la frontière.

— On écrit de Semlin qu'on prépare dans la Serbie un mouvement contre le gouvernement du prince Alexandre et en faveur de la famille Obrenovic.

RUSSIE.

La *Gazette du Caucase* annonce la prise du bastion qui se trouvait dans la proximité de la forteresse d'Achulga, dans laquelle Schamil s'est enfermé. Elle a coûté aux Russes 25 officiers et 397 soldats tués ou blessés. Après ce succès, les Russes ont donné, le 29 juillet, un assaut à la forteresse d'Achulga; mais ayant perdu 52 officiers et 823 soldats tués ou blessés, ils se bornent maintenant à la bloquer.

ITALIE.

Piémont, TURIN, 14 *septembre*. — La séance du 10, les articles des journaux de la majorité, la visite que le président de la Chambre a faite au roi, le retour de M. Massimo d'Azeglio, tiennent les esprits en suspens.

Les difficultés semblent augmenter de jour en jour. Le sénat, dont presque tous les membres se montrent souvent à la cour, semble vouloir faire sentir son influence. Les considérants de M. Cabella ajoutés à la loi des finances seront modifiés ; d'où il résultera que la loi retournera à la chambre des députés. Si celle-ci persiste, la loi retournera au sénat.

Les feuilles ministérielles épanchent toutes sortes de commentaires injurieux auxquels elles ne croient pas elles-mêmes contre la majorité.

Il est certain qu'elle n'appartient pas au gouvernement. D'où il résulte que nous avons un gouvernement qui n'a pas la majorité, et une majorité qui n'est pas en possession du gouvernement.

Où est le remède à ce mal? Il y a des gens qui conseillent à la majorité de se fractionner, espérant qu'alors l'accès du pouvoir lui deviendra plus facile. Ce conseil ne nous semble pas très sage. Quel bien pourrait opérer une semblable scission? Elle donnerait plus de force au ministère; c'est le seul résultat qu'elle pourrait avoir.

En définitive, le gouvernement représentatif est le gouvernement des majorités. C'est au pouvoir souverain qu'il appartient de décider laquelle des deux voies il veut suivre, celle de la légalité, ou celle des coups d'état.

GÊNES, 13 *septembre*. — A Naples on croit à la *jettatura* (aux sorts). Il ne faut donc pas s'étonner s'il nous est arrivé de là un petit livre qui se vend à Gênes, et qui, en parlant du choléra qui règne à Palerme, raconte des choses qui ne peuvent avoir été écrites que pour des lazraroni.

Ce petit livre va jusqu'à indiquer les substances au moyen desquelles on peut propager le choléra. Heureusement à Gênes nous n'avons point de lazzaroni, et par conséquent le petit livre répandu on ne sait par qui, dans une intention malveillante, y trouvera peu de lecteurs.

PARME, 11 *septembre*. — Ce ne sont plus les démocrates qui veulent abolir les ordres religieux, ce ne sont plus les libéraux qui demandent leur expulsion pour rendre leurs biens à l'État et délivrer la société de membres inutiles et dangereux; c'est le Bourbon de Parme qui, de nuit, fait environner par les dragons le couvent des Bénédictins et celui des frères Barnabites, les entasse dans des voitures, et en débarrasse ses heureux Etats.

Il paraît même que son aversion pour les frères va beaucoup plus loin que celle des libéraux et des démocrates. Il ne se contente pas de renvoyer les frères étrangers à ses petits Etats, il chasse encore ceux qui sont nés dans les duchés de Parme et de Plaisance.

Du reste, ce ne sont pas ceux qui s'en vont qui sont le plus à plaindre.

Etats romains. — ROME, 11 *septembre*. — La position de l'armée française devient de jour en jour plus critique, parce qu'on n'avait pas prévu, lorsqu'elle a forcé les portes de la ville, ce qu'on ferait après qu'elle y serait entrée.

Je ne parle pas ici de la discipline de cette armée; elle est admirable, et je n'en connais pas de plus belle. Il y a dans le soldat une abnégation sans pareille, et il semble qu'il veuille faire voir jusqu'à quel point il, pousse pour ainsi dire, la civilité française. Pendant que ceux qui se sont battus contre lui reposent dans de bons lits, il dort sans murmurer sur la pierre, au pied des plus splendides palais. Le colonel français, M. Frossard, chargé de diriger les travaux publics, choisit de préférence les ouvriers qui se sont battus avec le plus de bravoure contre l'armée française, parce que, dit-il, il est certain qu'il a affaire à des gens d'honneur.

Les pauvres abondent aux casernes, et chaque soldat leur donne une part de sa ration.

Il n'y a donc que des éloges à adresser à l'armée française. En est-il de même pour le gouvernement?

Sans aucun doute, une partie de la population pauvre de Rome, privée depuis longtemps de travaux, s'est bientôt familiarisée avec le soldat; mais il n'en a pas été de même dans tout le peuple, dont l'autre partie a vu dans les Français les destructeurs de sa liberté.

Ensuite, s'il faut parler avec impartialité, tout le monde sans exception est animé du même désir, de la même volonté; le seul cri qu'on entend est celui-ci : « Nous ne voulons plus du gouvernement des prêtres; que le pape revienne, s'il veut, comme prince spirituel, et même temporel, mais que tous les ministres soient laïques. »

Maintenant que feront les Français?

Ils cherchent maintenant à satisfaire le Peuple, et à s'opposer aux actes des cardinaux. Arriveront-ils à ce résultat? Et s'ils peuvent l'atteindre, et s'ils veulent insister, le pourront-ils sans entraîner une guerre générale? Peuvent-ils l'affronter cette guerre? La France se trouverait isolée, il est vrai, mais toute puissante par l'appui de toutes les populations. Voilà ce que l'on pourra répondre. Reste à savoir si son gouvernement aurait assez de courage pour tenter une si grande aventure?

Aucune exécution n'a encore eu lieu depuis que les Français sont à Rome, pas même celle de *Belli*, condamné pour tentative d'assassinat sur deux Français.

M. Focella, député d'Imola, a été arrêté; on ne sait pourquoi.

Un régiment de hussards français a débarqué à Civita-Vecchia.

On renvoie les batteries de siége; mais en revanche il est arrivé quatre ou cinq batteries de campagne.

Etats napolitains. — NAPLES, 10 *septembre*. — Dans ces derniers jours il était question d'une amnistie. Des personnes ordinairement bien informées, et répandues dans les cercles ministériels, allaient jusqu'à dire que cette mesure avait été convertie en décret, que le roi l'avait signé, et que la publication en aurait été faite le 9, le lendemain du jour où le roi en compagnie du pape aurait assisté à la fête de Pie di Grotta.

Lorsque la journée du 9 se fut écoulée sans qu'on eût ni vent ni nouvelle de l'amnistie, on se livra aux plus étranges conjectures. On donne comme certain que la lettre du président de la République au colonel Ney a profondément dérangé tous les plans d'amnistie. Le ministère napolitain a pensé que si le gouvernement français fesait prévaloir dans les états romains les principaux libéraux, le contre-coup qui doit en résulter ne ferait qu'augmenter les exigences populaires.

Alors l'amnistie ne serait plus considérée comme une concession, mais comme une transaction. Ces raisons absurdes peuvent très bien avoir influé sur l'esprit des ministres napolitains, et nous voilà replongés dans un océan de doutes et d'indécisions.

Du reste, a-t-on jamais eu véritablement l'intention d'accorder une amnistie? Ce qui peut inspirer quelques doutes à cet égard, c'est, à ce qu'on assure, que sur la proposition du roi le ministère s'est décidé à faire arrêter toutes les notabilités patriotiques jusqu'à présent épargnées. La nation ainsi épurée de tout élément démocratique, on rendrait une ordonnance pour l'élection de nouveaux députés. On espère ainsi obtenir une chambre dévouée à toutes les volontés du ministère. De cette façon, le gouvernement conserverait le pouvoir absolu avec toutes les apparences de la légalité.

Toutes ces résolutions peuvent être modifiées, surtout si la politique française à Rome vient à prévaloir contre l'insolence cléricale.

SUISSE.

Berne. 18 *septembre*. — La *Correspondance constitutionnelle* de Berlin parle des relations de l'Autriche avec la Suisse, qui prennent un aspect de plus en plus sombre. Selon cette correspondance, il s'agirait de reprendre aujourd'hui le projet d'une ligue des puissances absolutistes contre la Suisse, projet qui n'a échoué qu'à cause de la révolution de février. Mais comme à présent la démocratie est partout persécutée, la diplomatie renoue ses trames. Cette diplomatie ne croit pas que le système européen puisse se maintenir contre les attaques des révolutionnaires, tant qu'ils auront un asile assuré où ils pourront non seulement échapper à la vindicte, mais encore réorganiser leurs forces.

La *Correspondance* pouvait ajouter que la Suisse est prête à soutenir la lutte, et qu'elle n'a jamais reculé devant l'Autriche. Nous sommes si peu effrayés des vaines menaces que l'on profère chaque jour contre nous, que jamais nous n'avons été si calmes et si tranquilles. Le flegme du peuple est vraiment admirable; il ne dépense point ses forces et son énergie en craintes inutiles; il sourit de pitié en lisant les journaux qui veulent l'intimider, et réserve ses manifestations et sa colère pour l'époque où il faudra se montrer.

Argovie. — Le gouvernement du canton a prié le conseil fédéral de faire des démarches pour retirer des cachots de Rastadt l'ingénieur Hursch, de Zofingue. Hursch était surveillant dans les travaux de fortification de la citadelle de Rastadt; il n'a pris part à la révolution que quand le gouvernement provisoire a ordonné une levée générale. Jamais auparavant il ne s'était mêlé de politique.

Nous espérons que le conseil fédéral saura prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir la délivrance de ce compatriote, et que non seulement il fera valoir son innocence, mais qu'il réclamera tous les Suisses qui gémissent dans les casemates de cette forteresse.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 19 *septembre*. — *Midi*. Consolidés au comptant, 92 1|4 3|8, pour compte, 92 1|2 3|4. *Trois heures*. Ils ferment, pour compte à 92 5|8.

— Le *Times* a un long article sur le fâcheux accroissement de la prépondérance russe, qu'il attribue en partie aux folies des radicaux en Europe, en partie à l'absurde politique de lord Palmerston. Quant à cette dernière, ce qui est sûr, c'est que, dans la question du Danemark, comme dans celle de la Sicile, en ce qui concerne les principautés danubiennes comme en ce qui concerne la Hongrie, les sympathies de lord Palmerston n'ont guère produit l'effet qu'on aurait pu et dû espérer de l'influence anglaise.

On ignore où se trouve en ce moment la couronne de Saint-Etienne, qui servait à couronner les rois de Hongrie depuis huit siècles, et que Kossuth aurait emportée de Pesth à l'époque de l'invasion de Windischgraetz. Voici, d'après un correspondant du *Times*, les principales vicissitudes qu'a déjà subies antérieurement ce fameux insigne de la royauté. On prétend, qu'il se compose de deux diadèmes; l'un, don du pape Sylvestre II au saint roi Etienne de Hongrie; l'autre présent offert par un empereur de Constantinople au duc Geïsa; ces deux faits eurent lieu dans le courant du XI[e] siècle. Après l'exstinétion de la dynastie des Arpads, Veneeslas, roi de Bohême, enleva cette couronne de Bude, où son fils, compétiteur de Robert d'Anjou, n'avait pu se maintenir.

Elle fut restituée par Venceslas à Othon de Bavière, élu plus tard par les Hongrois, puis enlevée de nouveau à celui-ci par un palatin de Transylvanie, et restituée en 1310. A la mort de l'empereur Albert, en 1439, l'impératrice, mère du futur prétendant au trône de Hongrie, fit voler la couronne de Saint-Etienne par une de ses dames, puis la mit en gage pour 2,500 florins chez l'empereur Frédéric IV. Le célèbre Mathias Corvinus la dégagea, et la fit réintégrer au château de Vissegrad, d'où, après la funeste bataille de Mohacs, en 1526, elle se trouva dérobée encore par une dame, dans le but de servir au couronnement de Jean Zapolya. Un des confidents de ce prince la livra à Ferdinand I[er] d'Autriche, sur lequel les Turcs, sous Soliman, la reprirent pour la restituer à leur protégé Zapolya, après la mort duquel sa veuve la rendit encore une fois à l'empereur Ferdinand.

L'empereur Rodolphe l'envoya à Prague, Mathias la fit rapporter à Presbourg; Bethlen Gabor s'en empara en 1619, puis la restitua à Ferdinand II par le traité de Nicolsburg. Peu avant la première révolution française, Joseph II ordonna de transporter cette couronne à Vienne, ce qui produisit chez les Hongrois un formidable mécontentement; aussi Léopold, le successeur de Joseph, s'empressa-t-il de la faire de nouveau transporter dans leur pays, où elle est toujours restée depuis dans le château de Bude.

— Les nouvelles de Constantinople vont jusqu'au 4. Des lettres de cette date assurent que le sultan a refusé péremptoirement de livrer, soit à l'Autriche, soit à la Russie, les chefs hongrois et polonais réfugiés dans ses Etats. Le *Courrier d'Athènes* mentionne cependant des bruits contraires qui auraient aussi couru à ce sujet, mais il n'y ajoute pas foi lui-même. La Porte a seulement fait insérer dans son journal semi-officiel, le *Journal de Constantinople*, une note désavouant toute idée de protection à la cause hongroise, qu'une proclamation du général Bem aux Moldaves avait cherché à lui attribuer.

NOUVELLES DIVERSES.

On estime que la pétition qui circule d'une extrémité à l'autre de la France et jusque dans le dernier hameau, pour demander le maintien de la loi de l'Assemblée nationale portant abolition de l'impôt sur les boissons, est déjà couverte de 6,500,000 signatures. Jamais, dans aucun temps ni dans aucun pays, on n'aura vu une aussi solennelle protestation.

— C'est après-demain, 22, que commence le paiement du semestre des arrérages de la dette publique. Près de 200 millions de francs vont dans quelques jours passer des mains du Trésor aux mains d'une multitude immense de petits rentiers. Peut-être que le commerce et l'industrie ressentiront les effets de cette diffusion d'un grand capital.

— Avant-hier on lisait dans la *Patrie* le fait suivant que nous croyons utile de reproduire :

Après de nombreuses observations faites sur une large échelle, un chirurgien militaire de Landrecies a publié le fait suivant :

« L'émétique est un moyen aussi simple que prompt et infaillible contre les symptômes du choléra. Pris au moindre dérangement, à la moindre envie de vomir, qu'il y ait vomissements, coliques, avec ou sans diarrhée, qu'il y ait froid, cyanose, crampes, céphalalgie, etc., l'émétique pris dès l'apparition de l'un ou de tous ces symptômes réunis, à la dose de cinq ou dix centigrammes, les fera entièrement disparaître en moins de trois heures ou de la journée au plus tard.

» Ce fait est tellement démontré par l'évidence que si aujourd'hui tout individu habitant un lieu infecté par le choléra portait sur lui un grain ou deux d'émétique et qu'il s'en servît ainsi que je l'ai dit plus haut, qu'il fût aux champs ou à la ville, le choléra n'arriverait jamais à l'apogée de sa gravité, et un mort, oui, un seul mort, ne se compterait pas, ou à peine, sur mille cas. »

— Ce matin, une personne d'ordinaire bien informée sur ce qui se passe à l'ambassade d'Autriche, disait qu'avant-hier le chargé d'affaires de cette nation, à Paris, avait déclaré au gouvernement que s'il ne faisait pas cesser dans les la presse semi-officielle les propos irrévérentieux qu'elle tient contre le plus illustre des maréchaux et le plus vieux, contre Radetzki, lui, chargé d'affaires d'Autriche, prendrait ses passeports et délogerait de l'hôtel Talleyrand.

— A pareille époque, l'année dernière, le gouvernement provisoire ordonna l'ouverture d'un grand concours parmi nos graveurs pour fixer définitivement le coin des monnaies républicaines.

Le concours eut lieu, il fut admirable, si bien que le jury établi par voie d'élection n'eut que l'embarras du choix. Cependant le coin de M. Oudiné pour les pièces de cinq francs fut adopté. Mais la bureaucratie s'empara de l'affaire et depuis dix mois elle l'a promenée d'un ministère à l'autre et des ministères au conseil d'Etat.

On disait même que nous n'aurions jamais de monnaies frappées à l'effigie de la République.

Mais il a bien fallu aboutir; bref, depuis deux jours le coin de M. Oudiné est adapté aux presses Thonnelier du grand hôtel monétaire de Paris, et depuis deux jours près d'un million de francs, en pièces de 5 francs, a déjà été frappé.

Une belle tête de femme couronnée de fleurs, d'épis, de laurier et de chêne, portant sur le front une bandelette sur laquelle on lit *Concorde*; une étoile rayonnante au sommet de la tête et ces mots en légende *République française* composent la principale face de la pièce.

Le revers est orné de deux grandes palmes formant couronne, moitié chêne et moitié laurier, de la sainte inscription : Liberté, Egalité, Fraternité; puis, au centre, cette indication de la valeur de la pièce est écrite comme il suit :

5
FRANCS.
1849.

Enfin, sur le champ de la pièce, on lit l'ancienne inscription : Dieu protége la France.

Nos nouvelles pièces de 5 francs à la République formerait la plus belle monnaie des peuples civilisés.

— La récolte des pommes de terre qui se fait en ce moment dans un très grand rayon autour de Paris est aussi abondante que d'excellente qualité. Il n'y a pas l'ombre de maladie cette année.

— En 1792, le 20 septembre, Kellermann gagnait la bataille de Valmy.

Le lendemain 21, avait lieu la proclamation de la première République française.

— L'*Almanach des Opprimés*, par Hippolyte Magen, paraîtra du 1[er] au 10 octobre; en voici le sommaire : Veillées de Simon-le-Pauvre. Prologue : le Mendiant. 1[re] veillée : les Malthusiens; — 2[e] veillée : les Rois; — 3[e] veillée : les Papes; — 4[e] veillée : la République et le Socialisme; — 5[e] veillée : la Propriété, saint Ambroise et Proudhon, l'Usure, le Travail, le Crédit, l'Association, l'Instruction; — 6[e] vaillée : l'Agriculture, le Paysan, le Crédit foncier, l'Instituteur, la Propriété accessible à tous; — 7[e] veillée : les Ateliers nationaux, la Vérité, une Page d'histoire, les Bourreaux des Peuples et la Révolution; — 8[e] veillée : Adieux de Simon-le-Pauvre, la Vocation forcée, la Contrainte par corps, la Prostitution, l'Espérance.

La deuxième partie de l'*Almanach des Opprimés* renferme : une lettre de Charles Lagrange, représentant du Peuple, sur les transportés de Juin; — *Est-ce qu'on meurt de faim à Paris?* nouvelle par Alphonse Esquiros; — *de la Souveraineté du Peuple*, par Xavier Durrieu; — Minette, par Mme Adèle Esquiros; — le Singe et les Animaux, fable par Lachambaudie; — Souvenir de la Conciergerie, par Mme Germaine Blandy; — Cosmos, par Claude Genoux, ouvrier margeur; — La Fauvette de Rosine, fable, par Jules Clédat; — Le bon de Travail, chanson, par Charles Gille; — Ah! si Jésus revenait, chanson (av. musiq.), par J. Jeannin, soldat, musicien au 18[e] de ligne; — une Chanson de Pierre Dupont; — la Nouvelle Montagne, liste des associations, etc. etc.

Cet Almanach est illustré de nombreuses gravures reproduisant les principales scènes du texte. — Prix : 50 centimes, chez Bernelm, éditeur, rue Thibaut-aux-Dés, n° 7; chez tous les libraires et dans les associations ouvrières.

— L'inauguration du monument élevé par les juifs reconnaissants de la Suède à leur bienfaiteur le poëte Wergeland, vient d'avoir lieu à Christiania, en Norvège, avec des circonstances dignes d'être mentionnées ici.

Parmi les orateurs de la solennité on distinguait une des principales notabilités norvégiennes, M. Taa, qui a fait entendre ces remarquables paroles : « De tous les malheurs dont l'homme peut être frappé, le plus triste est celui du bannissement loin de la patrie. Et souvent le sort frappe les plus nobles individus de l'espèce humaine et jusqu'à des nations entières.

C'est ainsi que nous voyons le Peuple le plus héroïque de l'histoire, les Polonais, devenir une nation de pélerins... mais ces grandes infortunes deviennent pour les victimes un moyen providentiel de réhabilitation... Qui pourrait en douter, après avoir vu de nos jours les exilés polonais former une masse d'orateurs et de soldats, qui, en véritables frères, soutiennent, par toute la terre, contre les oppresseurs, la cause de la justice et de la liberté? En vérité, ces pauvres exilés de Pologne ont, par leurs actes héroïques, plus agi pour l'avenir du monde, que s'ils avaient été les maîtres d'un grand empire. »

— Un vol d'une audace inouïe a été commis à Toulouse, dans les premiers jours de ce mois. Le 9 septembre, M. Dubernard, propriétaire d'une maison située sur les rues des Poutiroux et de la Fonderie, s'était rendu à la campagne. Le lendemain il reçoit la visite d'un de ses voisins qui lui dit qu'il a trouvé la porte extérieure de la maison ouverte, qu'il a probablement été volé, qu'il a laissé sa femme pour veiller à ce qu'on ne s'introduise pas encore à l'intérieur, et qu'il l'invite à se rendre immédiatement à Toulouse pour s'assurer par lui-même de ce qui a pu se passer en son absence.

M. Dubernard se rend en toute hâte, parcourt sa maison, trouvent les diverses portes de ses appartements, du rez-de-chaussée jusqu'au comble, enfoncées d'une manière plus ou moins violente, toutes ses armoires forcées, son linge et tous ses effets complètement disparus; bijoux, argent, jusqu'aux ustensiles de cuisine, tout a été dévalisé, et il ne restait guère que ce que les voleurs n'avaient pas eu le temps ou la force d'enlever.

La justice se livre aux investigations les plus minutieuses.

Les effets de corps, linge de table, pièces d'argenterie, sont marqués aux initiales G. D., R, G., A. D. Nous donnons ces indications, qui peuvent seconder les recherches auxquelles se livrent les divers magistrats chargés de l'instruction.

Au nombre des effets volés se trouve une pièce de drap satin bleu de roi, de 56 mètres, provenant des fabriques de M. François Delorme, de Sédan. Cette pièce avait été déposée chez M. Dubernard par un de ses amis, dans les derniers jours de la foire Saint-Barthélemi.

— Le 29 mai 1849, le lieutenant Graham et le master Elliot, du brick anglais *Childers*, commandé par le commander Pitman, abandonnèrent ce navire pendant qu'il était à l'ancre à Simon's Bay, et ne reparurent que le lendemain de son départ. Ils se présentèrent alors volontairement au contre-amiral Reynolds, qui les envoya en Angleterre pour être jugés comme déserteurs.

Le 22 août les deux accusés furent condamnés à 12 mois d'emprisonnement et à être renvoyés du service de la reine. Leur défense s'était basée sur la conduite oppressive que le commander Pitman avait tenue à leur égard, et demandèrent sa mise en accusation. Le conseil de guerre s'y refusa; mais bientôt il fut forcé de céder à la clameur publique, et le 2 septembre il appela le commander Pitman à sa barre pour se *justifier* disait l'acte d'assignation, *des calomnies portées contre lui*.

Les charges proférées contre le commander Pitmna étaient :

Cruauté et oppression, pendant l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le 4 septembre 1846 jusqu'au 20 mai 1849.

Faux renseignements portés sur le livre du loch du brick *Childers*.

Dépenses non justifiées pour approvisionnements.

Les débats ont révélé les actes les plus atroces. Outre les deux officiers déserteurs, onze officiers ont quitté le navire pendant la période du commandement de Pitman; des hommes sont devenus fous, d'autres se sont suicidés, un matelot est mort des suites de coups de fouet.

Les punitions les plus cruelles et les plus arbitraires étaient inventées par le monstre, les rigueurs des peines réglementaires ne suffisant pas à sa méchanceté.

Enfin, justice a été faite, la cour martiale a déclaré les accusations suffisamment prouvées, et n'a condamné Pitman pourtant qu'à être renvoyé du service.

— Ce soir, salle comble au théâtre de l'Odéon. Le *Trembleur* et la *Jeunesse du Cid* par l'élite de troupe.

AVIS IMPORTANT.

MM. les abonnés des départements dont l'abonnement est expiré sont invités à le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans la réception du journal.

Par suite d'arrangements pris entre l'administration du NATIONAL et notre administration, nos abonnés ont reçu le NATIONAL pendant la durée de la suspension de la TRIBUNE DES PEUPLES, en conséquence les abonnements à notre journal ont continué à courir comme si la TRIBUNE DES PEUPLES avait continué à paraître.

Les conditions de l'abonnement sont pour les départements et l'étranger, 32 fr. par an, 16 fr. pour six mois et 8 fr. pour trois mois.

AVIS AUX MARCHANDS DE JOURNAUX DES DÉPARTEMENTS.

Les demandes de numéros non accompagnés de paiement sont considérées comme non avenues. L'administration de la TRIBUNE DES PEUPLES cessera tout envol de numéro lorsque les abonnements au numéro ne seront pas renouvelés.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(TROISIÈME ARTICLE. — *Voir le n° du 13 septembre.*)

MACHINES.

Nous sommes du nombre de ceux qui pensent que les machines sont destinées, dans un avenir plus ou moins éloigné, à remplacer le travail de l'homme dans tout ce qu'il a de pénible et de purement matériel. La nature a mis à notre disposition d'abondantes sources de mouvement. Ces sources de mouvement représentent des provisions inépuisables de forces, que nous devons appliquer au bénéfice de celles qui ont leur siége dans nos muscles, et utiliser pour le plus grand développement de nos facultés intellectuelles.

Il y a, dans chaque gisement de houille, dans chaque forêt qui ombrage nos collines, dans chaque fleuve qui arrose nos vallées, dans chaque tourbillon qui agite la cime des arbres, une puissance qui dépasse celle de toutes les nations réunies. Il faut que le progrès des machines marche jusqu'à l'application de toute cette puissance au profit de l'humanité.

Nous savons bien que beaucoup de gens vont se récrier et traiter de rêverie l'opinion que nous venons d'émettre; il est des esprits ainsi faits, que la science rudimentaire qu'ils ont apprise leur semble toujours avoir atteint les limites de la perfectibilité. Les hommes spéciaux se distinguent au dessus de tous par ce travers de l'intelligence. La science mécanique a pour eux accompli ses grandes découvertes, et désormais le constructeur tournera invariablement dans le même cercle; les dispositions générales de l'application de la vapeur sont trouvées; il n'y a plus à opérer que des perfectionnements de détails.

Et qu'on n'aille point croire que cette opinion a été par nous imaginée à plaisir, afin de nous créer le loisir de la combattre : elle a été émise dans des revues spéciales et par des hommes du métier. A ceux-là nous rappellerons les découvertes inattendues surgies depuis quelques années seulement dans le domaine de la science. N'avons-nous pas vu les machines à sculpter le bois ou le marbre, par les mains d'un homme étranger à la sculpture? N'avons-nous pas vu les machines à exécuter à première vue un morceau de musique sur le piano, par les mains d'une personne ignorante en cet art? N'avons-nous pas vu des machines à calculer, donnant avec promptitude et infaillibilité, à tout homme sachant seulement lire les chiffres, les résultats de l'addition, de la soustraction, de la multiplication, de la division et par conséquent de toutes les opérations de l'arithmétique? Enfin n'avons-nous pas vu des machines à recueillir les votes d'une assemblée quelconque, des machines à composer, à distribuer les caractères d'imprimerie, etc., etc. Et qu'on le remarque, l'ère des créations mécaniques ne date réellement que de la révolution de 89. Quatre-vingt-neuf détruisit les entraves de toutes sortes imposées au travail; il renversa les corps des marchands et ceux des arts et métiers, qui, après avoir rendu des services, lorsqu'il s'agissait de défendre les travailleurs de la tyrannie et des exactions féodales, étaient à leur tour devenus oppresseurs, et ne manquaient jamais d'étouffer à leur naissance toutes les découvertes qui n'émanaient pas de leur sein, ou qui contrariaient leurs intérêts.

Donc la révolution politique et sociale, car elle fut sociale, la révolution politique et sociale de 89 ouvrit l'ère des révolutions industrielles, et ainsi qu'il existe entre l'économie des Peuples et leurs pratiques gouvernementales des corrélations étroites et indissolubles, ainsi les révolutions de la science industrielle renfer-

ment virtuellement à leur tour la régénération nécessaire de la vieille société; et puisque toutes nos richesses industrielles ont été conquises en une campagne de soixante années, peut-on prévoir toutes les merveilles que nous réserve l'avenir?

Sans doute l'Exposition à laquelle nous venons d'assister est loin d'égaler en riches découvertes ce que nous avait montré l'Exposition de 1844; c'est plus dans la perfection du travail, dans l'établissement d'immenses *machines-outils* que dans la multiplicité des créations mécaniques, que nos constructeurs se sont cette fois distingués; mais ce ralentissement dans le domaine des découvertes avait sa raison d'être; on ne saurait en tirer conséquence.

Nous avons marché vite en découvertes, plus vite que les Anglais, plus vite que les Américains, plus vite que tous les Peuples ensemble; mais dans l'exécution, nous sommes restés moins agiles; en pratique, les Anglais et les Américains nous ont longtemps laissés derrière eux. Cette infériorité avait sa source dans l'outillage, qui chez nous est demeuré longtemps imparfait. Tant que les grands ateliers sont restés clairsemés, l'emploi des machines-outils était rare, le travail mesquin et inférieur, la main-d'œuvre élevée.

Quelle était la grande cause de cet état de choses? l'intérêt du capital. En effet, l'établissement d'une machine-outil coûte des sommes considérables; si le travail qu'elle doit opérer n'est pas suffisant, c'est, en termes de capitaliste, de l'argent qui dort; le produit ne paie pas l'intérêt des premiers débourses; il y a perte pour le constructeur. Et s'il a emprunté les écus d'un capitaliste, les redevances et prélèvements de ce dernier absorbent tous les fruits du travail accompli. C'est ce qui est arrivé à plus d'un constructeur expérimenté, que leur désir d'égaler nos voisins avait jetés dans la voie des emprunts : nous en avons vus se promenant cette année comme des âmes en peine au milieu de ces galeries qu'autrefois ils auraient peuplées de leurs machines.

Cette faculté qu'ont les écus de produire, comme le ferait un être animé, des écus nouveaux a donc été l'un des premiers obstacles à la progression de nos travaux industriels. Il a fallu la construction simultanée d'un grand nombre de lignes de chemins de fer, il a fallu l'abaissement des droits qui pèsent sur les fontes et les houilles étrangères à leur entrée en France, pour permettre à nos ateliers, en multipliant leurs travaux, d'établir des machines-outils.

Car, outre l'intérêt du capital, les machines-outils avaient encore à lutter contre les droits qui défendent les métallurgistes français de l'invasion des produits étrangers. Ces droits, en élevant de beaucoup le prix du fer, en limitaient l'emploi, et mettaient un obstacle invincible au développement de nos usines. Encore aujourd'hui ces droits, quoique diminués, sont assez forts pour éloigner de nos marchés des masses énormes de fers et de houilles belges et anglais.

Ce qui précède fait prévoir que nous avons peu de chose à dire des machines à vapeur proprement dites. L'application de la détente, déjà perfectionnée en 1844, avait permis de notables économies.

Néanmoins quelques améliorations sensibles ont été obtenues; citons entre autres la machine de MM. Legavrian et Farineaux, qui a obtenu avec M. Farcot le prix d'économie, fondé par la Société d'encouragement; celle de M. J. Lecointe de Saint-Quentin, devant laquelle beaucoup de gens ont passé sans la comprendre; celle de MM. Givord et Cie de Lyon, représentée seulement par un spécimen.

La machine de MM. Legavrian et Farineaux appartient au système de Wolf; mais les deux cylindres en sont séparés, ils ont des courses égales et des sections différentes (4 : 1). Le petit cylindre est entouré d'une enveloppe dans laquelle circule la vapeur arrivant de la chaudière, après avoir été séchée dans un cylindre spécial. Il n'y a point de balancier; la marche est néanmoins régulière, parce que les tiges des pistons des deux cylindres agissent directement sur les deux extrêmités de l'arbre moteur, et que les courses de ces deux cylindres sont calculées de telle façon qu'à la plus grande pression dans l'un correspond la plus faible dans l'autre, *et vice versa*. Enfin, le générateur a été disposé de manière à multiplier la surface de chauffe des bouilleurs, sans un trop grand développement de la partie cylindrique de la chaudière proprement dite. Tous ces perfectionnements ont permis à MM. Legavrian et Farineaux de ne consommer que 1 k. 50 de charbon de terre par force de cheval et par heure, au lieu de 5 k. qu'on brûlait généralement, il y a quelques années. Pour nous, nous devons dire que la machine de MM. Legavrian et Farineaux nous a paru trop mince de tige, trop élevée d'ensemble et trop frêle pour une machine de 40 chevaux; c'est l'antipode de la machine à basse pression exposée par M. Nillus du Havre. Cette machine, destinée à un bateau de 120 chevaux, attirait l'attention de l'observateur par ses formes trapues et accroupies, sa construction ramassée.

La machine de M. Lecointe était la seule qui fût à haute pression, à balancier et munie de tous ses organes. M. Lecointe a remplacé le parallélogramme de Watt par des dispositions nouvelles, logées dans l'épaisseur même du balancier. Le piston transmet, par sa tige, directement son effort sur un axe mobile placé dans le balancier, et maintenu dans la verticale par un bras de rappel. Le cylindre et l'enveloppe sont montés sur la bâche d'alimentation, au moyen de surfaces tournées très larges. Les conduits et la table de distribution de vapeur (détente variable) viennent à l'enveloppe de manière à ce que le cylindre soit complètement rond, sans aucune partie de fonte qui en puisse rendre la dilatation irrégulière. La vapeur ne s'échappe dans l'enveloppe qu'après avoir traversé le cylindre et donné au piston sa puissance.

Le piston est formé de segments et de coins metalliques construits de manière à combler l'usure à mesure qu'elle se produit. Tous les ressorts à boudins ou autres généralement employés sont remplacés par des ressorts circulaires, qui exercent une pression égale et constante sur tous les points de la paroi interne du cylindre. La tige est en acier fondu, ce qui permet de la mettre moins forte et l'empêche de s'allonger au contact de la vapeur, etc.

On le voit, toutes ces modifications portent sur des détails de peu d'importance, et dont la nouveauté pourrait même être contestée. Néanmoins, il faut savoir gré aux constructeurs de ces expériences sur les petites choses, en raison des frais qu'elles occasionnent et des économies que souvent elles procurent.

Quant à la machine de MM. Givord et comp. de Lyon, elle a été construite dans une pensée dont on a fait, en France, déjà beaucoup de bruit. Il s'agit de l'emploi de deux vapeurs combinées et distinctes, dont l'une est produite par la condensation de l'autre.

De deux cylindres accolés ou isolés, l'un reçoit la vapeur d'eau; cette vapeur, après avoir agi sur le piston de ce cylindre, se rend dans une boîte parfaitement étanche, contenant un appareil évaporatoire rempli d'un liquide tel que l'éther ou le chloroforme, dont le point d'ébullition est excessivement bas. La condensation de la vapeur d'eau donne lieu à la formation de la vapeur d'éther, qui se rend dans le second cylindre, où elle produit une seconde action. La vapeur d'éther est d'ailleurs condensée à son tour, pour être vaporisée de nouveau. Plusieurs machines de ce système, qui permet, à ce que l'on assure, une économie de 50 pour cent sur le combustible, sont depuis plusieurs années en activité, tant à Lyon, qu'à Londres et à Lorient; mais quels que soient les avantages que présentent ces machines, les dangers inhérents à l'emploi des vapeurs dont nous venons de parler seront longtemps un obstacle à leur usage!

Nous arrivons maintenant à cette portion de la science mécanique qui est appelée à rendre les services les plus grands à l'humanité, en multipliant les poins de contact entre les Peuples, en diminuant les distances et en semant au milieu des nations ignorantes les idées de science et de progrès. Nous voulons parler de l'application de la vapeur à la locomotion.

Papin, après avoir découvert en 1690 la *pompe à feu* c'est à dire la machine à vapeur, indiqua l'usage qu'on en pouvait faire à la navigation, *au moyen de roues à palettes*. Néanmoins il ne fit aucune expérience.

Scipion Perrier, le même qui fit établir les pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou, fut le premier qui fit construire un bateau à vapeur à palettes. C'était en 1775. Il fut imité quelques années après par le marquis de Jouffroy, qui en 1781 dirigea de ses mains un bateau à vapeur sur les eaux de la Saône. Ces essais et quelques autres qui furent tentés en Angleterre restèrent sans résultat. C'est de l'américain Fulton que date seulement la navigation à vapeur.

Si l'on en excepte la substitution de l'hélice aux roues à palettes, on peut dire que la navigation à vapeur a fait chez nous peu de progrès. Nous avons eu quelque succès tant qu'il s'est agi de la construction de bâtiments destinés à la navigation des fleuves et des rivières; la supériorité des bateaux français qui naviguent dans les eaux du Haut-Rhin, sur les bateaux construits à l'étranger, est incontestable; mais nous avons été moins heureux en ce qui touche la navigation maritime, c'est à dire les voyages de long cours.

Nous n'avons pu jusqu'à présent établir de service bien régulier et bien rapide entre les divers ports de France et le littoral américain. L'Angleterre, au contraire, fait depuis plusieurs années, et avec une supériorité de marche et de régularité non contestées, le transport des dépêches et des voyageurs entre ses ports maritimes et les Antilles, le Mexique et les Etats-Unis. Nous ne pouvons nier, cependant, que nos constructeurs ne soient parfaitement en mesure de construire, aussi bien que les Anglais, les machines des navires transatlantiques; toujours est-il que notre infériorité en ce point est certaine. Dans notre pensée, la rareté du capital, ses exigences lorsqu'on veut l'engager dans des opérations soumises aux vicissitudes des flots, sont encore ici une des causes principales de la suprématie anglaise.

L'usine du Creusot avait exposé une bielle, une tête de tige de piston, une paire de balanciers de parallélogramme et un arbre intermédiaire de 40 centimètres de diamètre. Ces pièces, toutes destinées à la machine de 400 chevaux du *Berthollet*, bateau à vapeur de la marine nationale, étaient une preuve non équivoque de la perfection et de la puissance de nos grands ateliers. La cause de notre infériorité est donc ailleurs que dans les procédés de nos constructeurs.

En 1844, M. Nillus, du Havre, avait exposé une hélice destinée au bateau de l'Etat *le Napoléon*; nous regrettons que cette année il se soit borné à sa machine de 120 chevaux, destinée au *Flambard*, et dont nous avons parlé plus haut. Depuis la dernière exposition, ce nouvel organe de la locomotion maritime a subi quelques améliorations; il eût été bon de les mettre sous les yeux du public industriel.

Si l'application de la vapeur à la navigation a changé les rapports des Peuples des divers continents, on peut prévoir que l'invention de la locomotive et celle des chemins de fer doit être le commencement d'une grande révolution sociale. Quand les pouvoirs absolutistes ont consenti à l'établissement de lignes de fer sur la surface des Etats dont ils gouvernent les intérêts, ils étaient loin de se douter qu'ils signaient leur acte d'abdication. Rien pourtant n'est plus certain. Laissons à l'ignorance le temps de se dissiper, à l'idée démocratique celui de se répandre! Les chemins de fer, en rompant chaque jour la ligne de démarcation tracée entre chaque Peuple, abrégeront de beaucoup le temps nécessaire à cette diffusion des lumières et rendront facile le triomphe de la démocratie européenne.

Déjà les espaces ne sont plus. Les distances qu'il fallait autrefois plusieurs jours pour parcourir sont aujourd'hui franchies en quelques heures. Nos chemins de fer faisaient un trajet de 35 à 40 kilomètres à l'heure, voici maintenant la machine Crampton, construite par MM. Derosne et Cail, qui offre de fournir sans danger une course de cent kilomètres à l'heure. En admettant comme exacte une sembable vitesse, on franchirait en 2 heures 40 ou 45 minutes l'espace qui sépare Paris de Lille, et en 3 heures 40 ou 45 la distance de Paris à Bruxelles (en supposant toutefois qu'il n'y ait pendant le voyage aucun temps d'arrêt)! Nous ne croyons rien préjuger en affirmant que nulle coalition absolutiste ne résistera à l'action propagatrice de pareils moyens de communication.

C'est encore à un cerveau français qu'est due l'idée d'appliquer la vapeur à la traction d'une voiture. Un officier du génie nommé Cugnot construisit en 1778 la première voiture à vapeur. Il en fit l'essai à l'arsenal; mais n'ayant pas su modérer la vitesse de son véhicule, ce dernier se précipita sur un mur et le renversa. Cette machine, que l'on voit encore au Conservatoire des arts et métiers, n'eut pas de résultat; comme toujours, l'idée nouvelle passa le détroit, et bientôt de nombreuses expériences furent faites en Angleterre. La machine fut transportée des routes ordinaires sur des chemins spéciaux, et Trevithick, Blenkinson, Brunton et Blackett firent successivement des tentatives dans le but d'arriver à l'application de la vapeur à la locomotion terrestre. Ce dernier seul eut l'idée si simple des bandes de fer uni, auxquelles ses devanciers avaient constamment substitués des câbles, des chaînes, des crémaillères, des engrenages, etc.; mais ce fut Stephenson qui mit la dernière main à la construction du rail.

Il restait encore une dernière découverte à faire : la vapeur était produite dans de grandes chaudières, et sa production ne pouvait suffire aux consommations des grandes vitesses. Un Français, M. Seguin, inventa la chaudière tubulaire, dans laquelle les surfaces de chauffe sont assez considérables pour fournir en peu d'instants des quantités considérables de vapeur.

Il y avait à l'exposition deux locomotives, l'une, dont nous venons de parler tout à l'heure, et basée sur le système de M. Crampton; l'autre, plus légère, plus délicate, portant nom le *Rhône*, et établie par M. Gouin, d'après le système de Stephenson, pour le chemin de fer de Paris à Lyon.

La locomotive de M. Gouin diffère du système de Stephenson en ce que ce sont les roues d'avant qui sont couplées (liées) avec les roues locomotives, tandis que dans le système primitif ce couplement avait lieu entre les roues locomotives et celles d'arrière. Cette modification a permis à M. Gouin d'élargir son foyer, d'agrandir sa grille, d'augmenter le nombret de ses tubes et de porter sa surface de chauffe à hui mètres carrés au lieu de cinq. C'est dire qu'il a augmenté la puissance de sa locomotive.

La locomotive du système Crampton, exposée par MM. Derosne et Cail, pèse vingt-cinq mille kilogrammes sans son tender. Elle diffère de celles de Stephenson par la grandeur et la disposition des deux roues motrices. Ces roues, au lieu d'être placées comme autrefois sous le foyer, ont leur axe au delà, à la partie postérieure de la locomotive et sous les pieds du chauffeur.

Cette disposition a permis d'en relever l'essieu, d'augmenter le diamètre des roues; de descendre le foyer; de là plus de stabilité, le centre de gravité de la locomotive étant abaissé et le centre de suspension élevé; de là encore une plus grande vitesse de progression sans augmenter la vitesse de l'organe à vapeur, car le chemin parcouru pour un même nombre de tours est toujours proportionnel au diamètre des roues. Enfin il y a encore cette condition de stabilité, que le poids de la locomotive porte sur des points extrêmes, ce qui rend presque impossible le déraillement.

La locomotive de MM. Derosne et Cail était d'une exécution parfaite. L'outillage de nos ateliers de construction, en ce qui touche le travail des locomotives, a fait tant de progrès qu'aujourd'hui nos constructeurs sont en position de satisfaire à toutes les exigences.

Un coup d'œil jeté sur cette belle série de machines-outils, dont l'exposition était si riche, aurait suffi pour convaincre les plus incrédules. Ajoutons pour compléter ce que nous venons de dire, que les roues locomotives du système Crampton sont tout en fer forgé, et d'une seule pièce. MM. Derosne et Cail en avaient exposé un modèle brute sortant du martelage. Ce modèle a fait l'admiration du public.

Pour terminer ce qui a rapport aux chemins de fer, nous voulions dire deux mots des chemins atmosphériques; mais rien de nouveau n'ayant été présenté, nous bornerons là ce que nous avions à dire de la locomotion mécanique.

CHARLES MARTIN.

L'un des Rédacteurs Gérant : **ALPHONSE HERMANT.**

Bourse de Paris du 20 septembre.

Avant la Bourse. — La rente était fort rare et quoique le Trésor n'eût pas fait annoncer officiellement la diminution de l'intérêt de ses bons, la nouvelle était toujours regardée comme positive et la rente était recherchée de 89 50 à 89 55.

Bourse, une heure. — Les affaires étaient fort animées au début du parquet, la rente 5 0/0 a atteint en quelques minutes 89 50 et 89 65 (60 cent. au-dessus de la cote d'hier), mais le mouvement s'est ensuite modéré parceque les titres étaient devenus abondants.

On attribuait la hausse à la nouvelle que les affaires de Rome s'acheminaient vers un dénouement pacifique.

Deux heures. Les cours sont faibles. Le 5 0/0 est retombé à 89 40 au comptant, et à 89 45 à terme.

Trois heures. La réaction a fait de nouveaux progrès. Le 5 0/0 n'est plus qu'à 89 30 au comptant, et à 89 35 à terme, ce qui réduit la hausse à 25 c. depuis hier. Le 3 0/0 est retombé de 56 75 à 56 25, et il reste à 56 35, en baisse de 10 c. sur la cote d'hier.

On a répandu le bruit de la mort de M. de Falloux. Les actions de la Banque de France ont monté de 10 fr. à 2355. Les quatre canaux étaient à 1093 75. Le canal de Bourgogne a monté de 20 fr. à 950. Les jouissances des quatre canaux étaient demandées de 77 50 à 80 sans vendeurs.

L'emprunt romain a monté de 1/4 à 78 1/4. Les deux emprunts belges ont varié de 98 à 97 3/4. Les ducats de Naples ont monté de 75 à 88 50. L'emprunt nouveau du Piémont était à 905.

Les actions du nord ont varié de 443 75 à 442 25; Strasbourg était à 355; Nantes de 303 75 à 302 50; Orléans à 755; Rouen de 536 25 à 535. Le Havre de 268 75 à 265; Marseille a 225; Versailles (R. D.), à 212 50; la gauche de 175 à 180.

Après la bourse, à 4 heures, le 5 p. 0/0 était à 89 30 demandé.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0/0 j. du 22 mars.	89 50	89 50	89 10	89 30	88 05
4 1/2 0/0 j. du 22 mars.	79 50	79 50	79 50	79 50	80 »
4 0/0 j. du 22 mars.	69 75	69 75	69 75	69 75	68 50
3 0/0 j. du 22 déc.	56 70	56 75	56 25	56 35	56 45
Action de la Banque.	2355 »	2355 »	2350 »	2355 »	2345 »
Obligations de la Ville	1092 50	1095 »	1092 50	1095 »	1095 »
4 canaux avec prime.	1093 50	1093 50	1093 50	1093 50	1093 75
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	75 »
Bourgogne, j. d'avril.	950 »	950 »	950 »	950 »	930 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	57 50
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	135 »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2750 »	2750 »	2750 »	2750 »	2750 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	87 50	Belgique, Emp. 1840..	97 3/4
Emprunt romain.........	78 1/4	Belgique, Empr. 1842.	97 3/4
Emprunt d'Haiti.........	» »	Belgique, Trois 0/0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1/2 hollandais....	» »
Dette passive.............	» »	Empr. portugais 5 0/0..	» »
Trois 3 0/0 1841...........	» »	Emprunt du Piémont..	905 »
Do Dette intérieure.......	27 3/4	Lots d'Autriche..........	» »

	CHEMINS DE FER.	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	» »	» »	425 »
	Versaille, R. D.	212 50	212 50	212 50
	Versailles, R. G	175 »	180 »	175 »
	Paris à Orléans,	755 »	755 »	745 »
	Paris à Rouen,	536 25	535 »	532 50
	Rouen au Havre,	263 75	265 »	262 50
	Avignon à Marseille,	225 »	225 »	225 »
	Strasbourg à Bâle,	102 50	102 50	102 50
	Du Centre,	310 50	310 50	310 »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	170 »
	Orléans à Bordeaux,	405 »	405 »	405 »
	Du Nord,	442 50	441 25	441 25
	Paris à Strasbourg,	355 »	355 »	[illegible] »

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.